



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés
Soumission par télécopieur :

1-866-246-6893

Soumission par courriel : soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 25 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

REVISION 001 TO A INVITATION TO TENDER

MODIFICATION 001 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office – Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Calgary (Alberta) T2G 4X3

| | |
|--|-------------------------------|
| Title – Sujet : Remise en état du ponton de la route 93S, au km 102 – Parc national Kootenay | |
| Solicitation No. – N° de l'invitation : 5P420-20-0154/A | Date : 17 août 2020 |
| Amendment No. – N° de modification : 001 | |
| Client Reference No. – N° de référence du client : 2177-01 | |
| GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-20-00922910 | |

| | |
|--|--|
| Solicitation Closes – L'invitation prend fin : At – à : 14 h On – le : 25 août 2020 | Time Zone – Fuseau horaire MDT – HAR |
|--|--|

F.O.B. – F.A.B. :
Plant – Usine : **Destination :** **Other – Autre :**

Address Enquiries to – Adresser toute demande de renseignements à : Rebecca Chen

| | | |
|--|--|---|
| Telephone No. – N° de téléphone : 587-439-3529 | Fax No. – N° de télécopieur : 866-246-6893 | Email Address – Courriel : rebecca.chen2@canada.ca |
|--|--|---|

Destination of Goods, Services, and Construction – Destination des biens, services et construction :
Parc national Kootenay
See Herein – Voir aux présentes

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER – À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| | |
|--|--------------------------------------|
| Vendor/ Firm Name – Nom du fournisseur ou de l'entrepreneur : | |
| Address – Adresse : | |
| Telephone No. – N° de téléphone : | Fax No. – N° de télécopieur : |
| Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur | |
| Signature : | Date : |

Modification 001

La présente modification vise à diffuser des questions et des réponses et à modifier le dossier d'appel d'offres.

A. Questions et réponses

Q1 Le contrat prévoit-il des dommages-intérêts convenus ou des pénalités en cas de retard d'achèvement?

R1 Il n'y a pas de dommages-intérêts convenus, mais tous les coûts associés à un retard d'achèvement seront évalués conformément à la clause CG5.10 (2007-05-25) Dédommagement pour retard d'achèvement <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2850D/8#dedommagement-pour-retard-d-achevement>

Q2 Les taux de taxation de quelle province s'appliquent au projet? (Ceux de la Colombie-Britannique ou ceux de l'Alberta?)

R2 Le projet se situe en Colombie-Britannique.

Q3 Est-ce que la date du 15 octobre pour l'achèvement du projet est déterminée par la fenêtre autorisée pour les travaux de construction dans les cours d'eau?

R3 Non. Voir ci-dessous la date d'achèvement révisée au 6 novembre 2020.

Q4 Le ponceau possède-t-il une grille qui devra être enlevée pour effectuer les travaux?

R4 Il n'y a pas de grille à l'entrée ni à la sortie du ponceau.

Q5 Nous aimerions organiser une visite du site pour examiner l'ouvrage, idéalement le 13 ou le 14 août. Est-ce possible?

R5 Aucune réunion au site n'est prévue; l'entrée et la sortie sont visibles des espaces accessibles au public.

Q6 Pouvons-nous installer des ancrages dans le mur de béton pour une conduite d'eau temporaire si nous les enlevons et réparons les trous après l'achèvement des travaux?

R6 Sans connaître les spécifications de la conduite d'eau temporaire, l'emplacement, les dimensions et l'espacement des ancrages temporaires et les détails de la procédure de réparation après l'enlèvement des ancrages, nous ne pouvons pas confirmer à cette étape que l'installation temporaire de tels ancrages serait acceptable.

Q7 Le paragraphe 3.4.2 de la section 03 30 00 Béton coulé sur place stipule que pour les trois (3) premiers jours : la température des surfaces en béton doit être d'au moins 15 °C et d'au plus 27 °C. La norme de l'industrie est de 10 °C comme température minimale des surfaces en béton. Est-ce que l'exigence peut être révisée à 10 °C?

R7 Non.

Q8 Nous nous attendons à ce que l'attribution du projet se fasse environ deux (2) semaines après la date de clôture des soumissions du 25 août. Cela signifie que la date de début du projet sera le 8 septembre. Nous nous attendons à un autre délai d'environ deux semaines pour les approbations avant de pouvoir commencer les travaux, ce qui nous laisse trois semaines pour les achever. Cela ne semble pas être suffisant pour réaliser les travaux de déviation du cours d'eau et de remise en état du ponceau. Est-ce que la date d'achèvement du projet sera reportée pour tenir compte du processus d'attribution et d'approbation?

R8 La date d'achèvement définitif est révisée au 6 novembre 2020.

Q9 La note de construction n° 2 du dessin de la page 9 stipule que TOUS LES JOINTS QUI FUIENT DOIVENT ÊTRE RÉPARÉS PAR INJECTION SOUS PRESSION DE POLYURÉTHANE

CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT. Est-il possible de déterminer la quantité requise? Autrement, l'entrepreneur devra prévoir un montant considérable pour couvrir le risque étant donné que la quantité est inconnue. Nous suggérons d'ajouter un article à la base de paiement avec une quantité estimative.

R9 Après la mise en place des éléments de déviation du cours d'eau, le représentant du Ministère effectuera une inspection du ponceau en présence de l'entrepreneur pour déterminer l'étendue et la quantité approximative de polyuréthane à injecter. Lorsqu'ils seront achevés, ces travaux seront payés en vertu d'un article en régie.

Q10 La date d'achèvement est actuellement le 15 octobre. Peut-elle être reportée? L'appel d'offres prend fin le 25 août; en supposant une période d'attribution et de démarrage du contrat de deux (2) semaines et une autre période de deux à trois semaines de soumission des plans/procédures/PGGE/VAF, etc. cela donne une date de début le 1^{er} octobre. Deux semaines ne sont pas suffisantes pour réaliser ces travaux.

R10 La date d'achèvement définitif est révisée au 6 novembre 2020.

B. Modification du dossier d'appel d'offres

Dans : IS 20-0154 : FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

Supprimer :

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 15 octobre 2020.

Remplacer par :

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et achever les travaux au plus tard le 6 novembre 2020.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.